

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Références légales :

Article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La loi NOTRe a modifié l'article L 2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes : une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est adossée aux documents budgétaires et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Informations générales :

Le budget de la Commune se présente en 2 sections :

- ✓ Une section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville.
- ✓ Une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et d'équipement ainsi que les fonds directement affectés à leur financement.

Résultats d'exécution 2021 - Vue d'ensemble du budget principal

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice 2021	Section de fonctionnement	8 602 463,69 €	11 019 108,86 €
	Section d'investissement	4 024 127,90 €	3 992 623,32 €

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 €	1 607 842,08 €
	Report en section d'investissement	1 364 306,85 €	0,00 €

Total	13 990 898,44 €	16 619 574,26 €
--------------	------------------------	------------------------

Restes à réaliser en section d'investissement	1 413 207,23 €	295 364,95 €
-----------------------------------------------	----------------	--------------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	8 602 463,69 €	12 626 950,94 €
	Section d'investissement	6 801 641,98 €	4 287 988,27 €
	Total cumulé	15 404 105,67 €	16 914 939,21 €

Excédent total cumulé à affecter au budget 2022 : 1 510 833,54 €

La section de fonctionnement - chapitres

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 144 240 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	5 077 734 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	767 542 €
Chapitre 66 - Charges financières	109 451 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	14 769 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 113 736 €

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	488 728 €
----------------------------------	-----------

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 602 464 €
-----------------------------------------	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2021
Chapitre 013 - Atténuations de charges	221 817 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	655 256 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	7 107 775 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	2 924 561 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	41 854 €
Chapitre 76 - Produits financiers	10 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	31 798 €
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	10 983 072 €

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	36 037 €
----------------------------------	----------

002 - Excédent reporté N-1	1 607 842 €
----------------------------	-------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 626 951 €
-----------------------------------------	---------------------

Les dépenses de fonctionnement

	Chapitre 011 - Charges à caractère général	Chapitre 012 - Charges de personnel	Chapitre 65 - Contributions, subventions, participations	Chapitre 66 - Intérêts de la dette
Evolution 2020 - 2021	+25,1 %	+2,2%	+0,6	-18%

	Total dépenses réelles de fonctionnement
Evolution 2020 - 2021	+7%
Evolution 2020 - 2021 en valeur/habitant	+1,8%

La trajectoire d'évolution des charges à caractère général a connu un rebond important en 2021 (+25%) suivant un niveau d'exécution exceptionnellement faible en 2020, année de confinement et de ralentissement national de l'activité. Evolution du chapitre comptable sur la période 2016 – 2021 : +1,71 %.

Les postes les plus impactés par l'augmentation en 2021 relèvent du domaine périscolaire (cantine, transport,...) et de la maintenance d'équipements (besoins supplémentaires).

Les charges de personnel ont représenté 62,6 % des dépenses réelles de fonctionnement. Effectifs (tous statuts) au 1er janvier 2022 : 146 agents / 142,11 en équivalent temps plein. Elles progressent de 2,2 % entre 2020 et 2021.

Les recettes de fonctionnement

	Chapitre 013 - Atténuation de charges (rembours. sur rémunérations)	Chapitre 70 - Produits des services	Chapitre 73 - Impôts et taxes	Chapitre 74 - Dotations et participations	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante
Evolution 2020 - 2021	+376,2 %	+8,2%	+4,3%	+4,9%	+14,6%

	Total recettes réelles de fonctionnement
Evolution 2020 - 2021	+6,6%
Evolution 2020 - 2021 en valeur/habitant	+1,4%

En 2021, la trajectoire d'augmentation des recettes de fonctionnement s'est rétablie (+6,6 % entre 2020 et 2021 contre +1% entre 2019 et 2020).

La Dotation Globalement de fonctionnement représente 22,5 % des recettes réelles de fonctionnement et progresse de 3,96 % entre 2020 et 2021.

A noter que le produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation a atteint un niveau encore très élevé en 2021 : 663 639 €. L'augmentation moyenne annuelle depuis 2016 est de +12 %.

Suite à une année impactée par la crise sanitaire, le produit des services au public augmente de 8,2%.

Le produit des taxes directes locales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties) représente 44 % des recettes réelles de fonctionnement et progresse de 3,96 % en raison de l'augmentation physique des bases d'imposition.

Les taux de fiscalité n'ont pas augmenté depuis 2019. Suite à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, la collectivité ne vote plus de taux de Taxe d'Habitation depuis 2021. Elle perçoit l'ancienne part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Taxe sur le Foncier Bâti : 23,64 % + 17,46 % (ancien taux départemental) = 41,10 %

Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 59,29 %

Excédent brut d'exploitation (EBE) ou épargne brute : 2 869 336 €

L'EBE progresse de + 5,5 % par rapport à 2020.

La section d'investissement - chapitres

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2021
Chapitre 10- Dotations, fonds divers, remboursements	0 €
Chapitre 16 - Remboursement capital dette	636 728 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	95 400 €
Chapitre 204 - Subvention d'équipement versées	284 026 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 840 958 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	1 631 €
Opérations d'équipement	1 041 223 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	88 125 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 988 091 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2021
Chapitre 13 - Subventions d'investissement et participations diverses	520 038,18
Chapitre 16 - Emprunts	0,00
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	28 260,00
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers (FCTVA, Taxe d'aménagement)	907 499,62
Excédents de fonctionnement capitalisés	2 048 098 €
Total des recettes réelles d'investissement	3 503 896 €

Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	36 037 €
------------------------------------------	----------

Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	488 728 €
------------------------------------------	-----------

002 - Report antérieur négatif N-1	1 364 307 €
------------------------------------	-------------

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 388 435 €
----------------------------------------	--------------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 992 623 €
----------------------------------------	--------------------

Les dépenses d'investissement

Hors remboursement du capital de la dette (636 728 €), les dépenses réelles d'investissement mandatées en 2021 sont réparties comme suit :

Dépenses d'équipement, de travaux et études avant travaux	Réalisé 2021
Travaux de voirie Allée des Pins, Chemin du Plantier, route de St-Romain, ... signalisations et installations diverses	651 225 €
Travaux voirie Chemin de Reden et Pas de Monaco	503 061 €
Aménagement de la rue E. Dantagnan	381 068 €
Construction escalier passerelle Dauge - Collège	117 857 €
Travaux ouvrages eaux pluviales : barrières anti-inondations	19 811 €
Mobilier urbain, clôtures et plantations	83 431 €
Travaux d'éclairage public (hors rue Dantagnan)	177 917 €
Construction passerelle gare	161 680 €
Travaux divers bâtiments publics, mise aux normes installations et aires de jeux, régénération terrains de tennis	173 594 €
Extension locaux Plaine des Sports	67 780 €
Etude préalable réalisation d'une halle sportive - La Grosse	27 411 €
Réfection façades château Robillard	72 458 €

Equipements divers des services techniques, équipements divers des écoles et cantines, frigos partagés, matériel de projection du CDF, mobilier d'intérieur	135 035 €
Véhicule services techniques	24 217 €
Matériel informatique et logiciels	135 791 €
Réaménagement site de Montalon	291 519 €
Travaux halte nautique (subvention SPIC)	91 620 €
Frais d'études (y compris étude centre ville)	62 670 €
Extension école S. Lacore	81 597 €
Travaux divers bâtiments scolaires : sols, plafonds, isolation, lavabos extérieurs, détecteurs dioxyde carbone, ...	91 622 €
TOTAL :	3 351 363 €

Les recettes d'investissement

La recette d'investissement la plus élevée en 2021 est le Fonds de Compensation de la TVA : 707 196 €. Elle résulte du niveau élevé d'investissement en 2020 : la collectivité récupère la TVA à hauteur de 16,404 % sur les dépenses de N-1.

Les subventions et participations diverses à l'investissement s'élèvent à 548 298,18 € en 2021. Elles proviennent principalement de l'Etat et du Conseil Départemental.

La recette de taxe d'aménagement (liée aux autorisations d'urbanisme accordées sur le territoire) recouvrée en 2021 s'élève à 200 303,62 €.

Solde d'exécution de la section d'investissement

Au final, la section d'investissement présente un solde d'exécution 2021 négatif de - 1 395 811,43 €. En cumulant le résultat des restes à réaliser 2021 (dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées mais non encore encaissées), le besoin de financement issu de l'exécution de la section d'investissement s'élève à 2 513 653,71 €.

Ce besoin de financement est couvert par l'excédent de fonctionnement cumulé (4 024 487,25 €).

Reste à affecter au budget 2022 : 1 510 833,54 €.

Etat de la dette

La Commune dispose d'un niveau d'endettement très favorable.

Sa capacité de désendettement est de 1,78 au 31/12/2021 : c'est à dire que l'encours de dette représente 1,78 années d'épargne brute (excédent brut de fonctionnement).

L'annuité de la dette (capital + intérêts) en 2021 a représenté 755 851 €, soit 50€/habitant (moyenne des communes de la strate : 105 €/habitant).

Le dernier emprunt a été contracté en 2019 pour 2 millions €.

Le budget annexe - SPIC Halte Nautique

La Commune gère directement la halte nautique du Port de Plagne depuis 2018.

Les opérations comptabilisées sur cette régie sont assujetties à la TVA.

En 2021, le produit des emplacements et autres accès à la halte nautique s'élève à 11 986,26 € HT.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisations de l'exercice 2021	101 534,68 €	99 313,00 €	8 810,23 €	11 986,26 €	110 344,91 €	111 299,26 €
Report de l'exercice antérieur	0,00 €	4 041,25 €	0,00 €	10 594,04 €	0,00 €	14 635,29 €
TOTAUX	101 534,68 €	103 354,25 €	8 810,23 €	22 580,30 €	110 344,91 €	125 934,55 €
<i>Résultat de clôture</i>		<i>1 819,57 €</i>		<i>13 770,07 €</i>		<i>15 589,64 €</i>
Restes à réaliser 2021						
TOTAUX CUMULES	101 534,68 €	103 354,25 €	8 810,23 €	22 580,30 €	110 344,91 €	125 934,55 €
RESULTAT DEFINITIF		1 819,57 €		13 770,07 €		15 589,64 €